



Mairie  
19120 PUY D'ARNAC

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AOÛT 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 28 août à 20 heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de PUY D'ARNAC, sous la présidence de Monsieur Dominique PERRIER, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 août 2025

**Étaient présents :** M. PERRIER Dominique, M. QUINTANE Grégory, Mme CLARE-PELOUTIER Martine, Mme MARTIN Josy, M. RAQUIN Jean-Luc, Mme DRULHES Hélène, M. PALMER Russell, Mme PUPILE Véronique, M. FREYSSINEL Mathieu

**Étaient excusés :** M. MÉNOIRE Loïc

**Est nommé secrétaire de séance :** Mme CLARE-PELOUTIER Martine

Ouverture de la séance à 20h

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juin 2025, voté à l'unanimité.

**Vente de la maison et des terrains à la Range, adopté à l'unanimité**

Suite à l'acquisition d'un bien vacant sans maître situé à la Range, le Maire propose de vendre les parcelles communales section A 515, 516, 517, 518, pour une superficie de 3 521m<sup>2</sup>.

Terrain constructible du fait de la présence de la maison, qui est en mauvais état.

Il y a la possibilité de récupérer en bien sans maître, la parcelle A 514 située en bordure des parcelles à vendre, les héritiers seraient favorables pour la céder.

Le conseil municipal propose un prix de vente de 25 000€. Ce prix pourra être négocié jusqu'à 20 000€ pour l'ensemble des parcelles A 515, 516, 517, 518.

La commune se chargera de délimiter ces parcelles avec un géomètre et de régler les frais notariés.

Concernant les parcelles A 438 et 442 à Prillac elles ne seront pas intégrées à la vente.

**Achat de panneaux de signalisation et plaques d'adressage, adopté à l'unanimité**

Il est nécessaire de renouveler certains panneaux de signalisation et d'adressage et d'acheter des plaques de numéro de maison, suite aux nouvelles constructions implantées sur Puy d'Arnac.

La commune a sollicité la direction des routes du conseil départemental et l'entreprise ALEC pour avoir 2 devis :

Le Conseil Départemental propose un devis à 1 152,60€ HT (1 383, 12 € TTC) pour la partie signalisation.

L'entreprise ALEC (située dans le Lot et Garonne) avec qui la collectivité a travaillé lors de la première commande des panneaux d'adressage, a proposé un devis pour les plaques de numéros et d'adressage ainsi que les panneaux de signalisation : 259,50 € HT (311,40€ TTC) pour les numéros et 954,02€ HT (1 144,82€ TTC) pour les panneaux de signalisation et d'adressage

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide les devis d'ALEC, pour un montant total de 1 456,22€ TTC (soit 311,40€ TTC et 1 144,82€ TTC)

**Demande de subvention auprès de la DRAC et du Conseil Départemental de la Corrèze pour les travaux de restauration du retable, adopté à l'unanimité**

En 2023, a eu lieu un récolement décennal des objets protégés au titre des monuments historiques et la visite diagnostique de l'église paroissiale St Etienne.

A l'issue de cette visite un rapport a été effectué avec une proposition de séquençage des travaux.

Il reste à réaliser le traitement contre les insectes xylophages du maitre-autel ; la restauration d'entretien des statues en bois protégées aux monuments historiques ; la restauration de l'autel secondaire (Vierge).

Des demandes de devis ont été faites auprès de 3 entreprises, seule une a répondu à notre demande.

L'entreprise Malbrel à Figeac propose un devis à 7 643,01 € HT (9 171,61€)

Plan de financement prévisionnel

- **DRAC** : montant maximum, soit 40% pour un objet classé monuments historiques
- **Conseil Départemental** : 10% du montant.
- **Solde** : Fonds propres

**Aménagement de la salle de sommeil à l'école, sujet reporté au prochain conseil**

Une réorganisation de l'aménagement de la salle de sommeil s'impose du fait du nombre d'élèves un peu plus important en petite (9 enfants) et moyenne (13 enfants) section.

Mise en place d'étagères, avec système amovible dans le fond de la salle de sommeil

Sécurisation des produits d'entretien dans le placard des sanitaires

Travaux à prévoir pendant les vacances de la Toussaint

Deux devis ont été demandé auprès de deux entreprises :

- L'établissement Poulet - 46110 Bétaille :  
4 506,07€ HT (5 407,91€ TTC) portes coulissantes incluses

Aménagement d'un placard en mélaminé blanc (facile à nettoyer) 19mm d'épaisseur :	2 160,90 € TTC
Aménagement du placard à balai :	750,00 € TTC
<b>Total :</b>	<b>2 910,90 € TTC</b>

Porte de placard pour la salle de sommeil :	2 496,38 € TTC
---	----------------

- Pierre SALLES – 19120 Chenaillet :  
6 279,00€ portes coulissantes incluses

Aménagement d'un placard en trois plis sapin 27mm d'épaisseur	
Aménagement du placard à balai :	4 839,00 €

Porte de placard pour la salle de sommeil :	1 440,00 €
---	------------

Les 2 devis ne présentent pas les mêmes particularités, choix des matériaux, nombre d'étagères, ...  
Le Conseil Municipal décide de reporter le sujet au prochain conseil

## **Installation d'une borne WIFI public à la mairie, sujet reporté au prochain conseil**

Dans le cadre de la protection des données et la sécurisation informatique de la mairie, la société GAIA recommande d'installer une borne WIFI, pour éviter de communiquer le code WIFI aux administrés ou lors de réunions à la mairie.

Une demande de devis a été faite auprès de l'opérateur AMÉDIA, qui propose une solution à 600€ HT (720€ TTC), dont 70€ HT d'archivage/an.  
Qu'en est-il de l'archivage au-delà d'un an ? Faut-il payer 70 €HT chaque année ?

Le Conseil Municipal décide de reporter le sujet au prochain conseil, afin d'avoir les réponses aux questions.

## **Questions diverses / Informations :**

- Présentation du RSU – Rapport Social Unique, par le Maire
- Panneaux photovoltaïques avec possibilité d'auto-consommation collective  
Entité gestionnaire : La mairie  
Qu'en est-il du contrat EJP ?  
Autorisation d'ENEDIS pour effectuer les travaux  
Système de batteries virtuelles
- Contrat signé avec FCP pour l'entretien et la maintenance des pompes à chaleur  
770€ HT pour la mairie-école et la salle polyvalente  
Certains membres du conseil proposent de venir avant l'hiver (pendant les vacances de la Toussaint) pour l'entretien
- Zone sans tabac  
Décret du 28 juin 2025 – souhait du conseil de ne pas l'appliquer
- Remplacement de l'employé communal  
Thibault RIEUTORD a accepté de travailler pour la commune jusqu'au 12 septembre et de prolonger si besoin
- Répartition des sièges au conseil communautaire  
50 personnes siègent – 1 siège pour la commune de Puy d'Arnac (pas de changement)

La séance est levée à 23h45

**Secrétaire de Séance**  
**Mme CLARE-PELOUTIER Martine**



**Le Maire**  
**Dominique PERRIER**

